



Service des formations professionnalisées

MASTER 2 JURISTE D'ENTREPRISE

Epreuve de l'UE3 : Contrats financiers

(cours de Monsieur Julien THERON)

MARDI 11 SEPTEMBRE 2012

de 9 heures à 12 heures

SUJET D'EXAMEN

Documents autorisés (cours – codes)

Traitez les cas suivants :

1. Monsieur Jordan est associé important d'une société anonyme. Il aimerait que sa société prospère. À ce titre, il est à la recherche d'une source de financement. Entrepreneur averti, il ne connaît pour autant nullement les arcanes du monde juridique. Il se rapproche de vous pour vous demander conseil. À ce titre, il a préparé pour ce premier rendez vous plusieurs questions :

-sa société parce qu'elle est une société anonyme doit-elle *ipso facto* être considérée comme faisant appel public à l'épargne ?

- les titres de sa sociétés sont ils considérés comme des titres financiers, ou des instruments financiers ou bien encore des contrats financiers ?

Vous lui répondrez de manière détaillée et justifiée.

2. Par ailleurs, Monsieur Jordan, atteint d'une grave maladie pense à organiser sa succession. Il est marié et père de trois enfants. L'essentiel de son patrimoine est constitué par un portefeuille de valeurs mobilières. On lui conseille de démembrement son portefeuille, son épouse héritant de l'usufruit et ses trois enfants de la nue-propriété.

Il ne comprend pas bien ce que cela signifie, vous devez lui expliquer

Puis, vous lui indiquerez les pouvoirs respectifs de chacun des protagonistes sur ce portefeuille.

Vous lui répondrez de manière détaillée et justifiée.

3. La société BBA souhaite prendre une participation chez un des ses concurrents : la société Durand (non cotée sur un marché réglementé). Simplement, elle ne souhaite pas traiter directement avec l'acquéreur. Ce dernier refuserait tout net. En outre, elle ne dispose pas actuellement des liquidités nécessaires pour procéder à une telle acquisition. Comment peut elle faire ? Existe-t-il une technique ? Le cas échéant, décrivez les avantages et les inconvénients de cette dernière.

Vous lui répondrez de manière détaillée et justifiée.

4. Monsieur Bontemps est confronté à un litige avec Madame Lucette Py. Il lui a vendu il y a 6 mois de cela des titres qu'il détenait dans une société dont il ne maîtrisait pas véritablement le domaine. Ces derniers ont été transférés sur le compte titre de cette dernière. Seulement voilà, Lucette l'a vraisemblablement leurré quant à la véritable valeur des titres.

Quid juris ?

Vous lui répondrez de manière détaillée et justifiée.

5. Le dirigeant de la société NTP vient de décider de céder l'ensemble de ses actions. Il a entendu parler d'une technique s'intitulant l' « open bid ». Ce mécanisme lui paraît attrayant dans la mesure où il semble qu'il soit à son terme certain que les potentiels offrants auront fait la meilleure offre. Mais il s'inquiète et craint de devoir céder à l'enchère la plus haute. R, attaché à l'éthique de sa société il souhaiterait que l'acquéreur partage les mêmes valeurs que lui.